

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'AVB DU JEUDI 14 JANVIER 2021 PAR VISIOCONFÉRENCE (ZOOM)

PROCES-VERBAL

Michel Berthet souhaite la bienvenue aux représentants des clubs, et souligne le déroulement inhabituel de cette assemblée générale extraordinaire, rendu nécessaire compte tenu de la situation sanitaire actuelle. Il donne quelques informations concernant le déroulement de la séance et déclare l'assemblée générale extraordinaire de l'Association Vaudoise de Basket ouverte à 20h05.

Il salue la présence de Monsieur Philippe Rupp, secrétaire général de la Fondation du Fonds du Sport vaudois et de Monsieur Florian Etter, coordinateur du secteur pédagogique du Service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud.

Clubs convoqués:

L'Association compte aujourd'hui 25 clubs actifs.

Tous les clubs ont été convoqués par courriel du 23 décembre 2020 comprenant l'ordre du jour définitif et l'ensemble des annexes.

<u>Clubs présents</u>:

24 clubs avec droit de vote.

Le club d'US Yverdon, arrivé en retard (annoncé), n'a pas pu rejoindre l'assemblée par visioconférence à cause d'un problème technique dû à l'AVB. L'enregistrement de l'AGE a été transmis le soir même au président, Monsieur Olivier Schott.

Majorité à 13

1. Nomination de l'organe de contrôle et des scrutateurs

Nomination de l'organe de contrôle :

Didier Jaquerod, Président de la Commission de Recours.

Nomination des scrutateurs :

L'AGE ayant lieu par visioconférence, le décompte des voix est fait par le Comité central.

Il n'y a pas d'opposition à cette nomination.

2. RÉSULTATS DES COMPTES GÉNÉRAUX AVB SAISON 2019-2020

La parole est donnée à Anne-Catherine Doyer, responsable des finances.

Elle rappelle que Monsieur Gerber nous a aidé à la tenue des comptes jusqu'au 30 juin, à la suite de son audit, et que nous avons pu bénéficier de ses précieux conseils. Le Comité central le remercie vivement pour son aide.

Depuis, Anne-Catherine a repris la comptabilité avec les conseils d'une fiduciaire puis l'aide de Christine Ben Salah-Schupbach, secrétaire-comptable.

Les clubs ont reçu les comptes finaux 2019-2020 avec l'ordre du jour. Pour cette AGE, il est surtout question de la répartition du bénéfice de CHF 82 742.59 de la saison 2019-2020, bénéfice qui peut être expliqué par l'arrêt des tournois des sélections et de toutes les autres activités à cause du COVID-19 de mars à juin 2020, ainsi que par l'économie du salaire de la secrétaire de février à août 2020.

Plusieurs provisions sont proposées :

a. Provision d'un nouvel équipement (maillots, sweatshirts, chronos, etc.)	CHF 10'000
b. Nouvelle formule des sélections	CHF 10'000
c. Provision pour la création du SAE Chamblandes	CHF 10'000
d. Provision pour la création du nouveau site Internet AVB	CHF 10'000
e. Provision COVID-19 aide aux clubs (voir proposition N° 2, ci-jointe)	CHF 15'000
Total	CHF 55'000

René Cudré-Mauroux (Vevey Riviera Basket) demande si les CHF 22 577,10 à l'actif transitoire du bilan final sont bien des acomptes d'arbitrage non payés à la date du 31 août 2020 pour la saison 2019-2020.

Anne-Catherine répond que oui, ce sont des clubs qui se sont acquittés des acomptes après la clôture des comptes.

Il demande également concernant les remarques figurant à la fin des comptes, dans le passif, la somme de CHF 76 276.- produits encaissés d'avance, si ce sont bien des montants versés avant le 31 août 2020 par le SEPS (CHF 20 750.-), le Fonds du sport (CHF 41 500.-) et Swiss Basketball (CHF 14 026.-) et dont CHF 62 250.- seront redistribués aux clubs durant la saison 2020-2021.

Anne-Catherine confirme que oui, la répartition du montant de CHF 62 250.- sera discuté au point 8.

Charles Teising (Terre Sainte Tiger Knights Basketball), présent, mais par l'intermédiaire d'Alessandra Gaspari pour une question de langue, demande à qui est destiné la provision pour le nouvel équipement ?

Anne-Catherine répond que c'est pour les maillots des arbitres, des joueurs et des entraineurs des sélections vaudoises.

Et quelle est la nouvelle formule des sélections ?

Anne-Catherine répond que Swiss Basketball a changé le championnat des sélections et a décidé de passer d'un tournoi à l'Ascension, avec toutes les équipes de sélections cantonales suisses réunies, à plusieurs tournois et un tour final, ce qui demande un budget plus important.

3. RÉSULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB, DE LA CAISSE DE COMPENSATION ARBITRAGE ET DE LA CAISSE DES OT SAISON 2019-2020

Michel B. demande s'il y a des questions ? Personne ne se manifeste, nous passons au point suivant.

4. RÉSULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DISCIPLINAIRE ET DE PROTÊTS AVB SAISON 2019-2020

Michel B. demande s'il y a des questions ? Personne ne se manifeste, nous passons au point suivant.

5. RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Monsieur Alexis Margot remercie chaleureusement le Comité central de l'AVB et plus particulièrement Madame Anne-Catherine Doyer et Monsieur Rolf Gerber pour la qualité du travail effectué.

6. VOTATION DES COMPTES DE LA SAISON 2019-2020

DÉCHARGES AUX VÉRIFICATEURS ET RESPONSABLES CONCERNÉS

Les comptes et les rapports sont acceptés et décharge est donnée à leurs auteurs à l'unanimité.

La proposition N°2 est acceptée à l'unanimité.

7. <u>DISCUSSION ET ATTRIBUTION DE LA PRIME COVID-19 REÇUE DU FONDS DU SPORT VAUDOIS</u>

L'Etat de Vaud et le Fonds du sport vaudois ont attribué une prime COVID-19 de CHF 62 250.-. qui doit être mis en délibération lors d'une AG et c'est au club de décider de son utilisation. Le Comité central de l'AVB propose de redistribuer aux clubs le montant de CHF 25.- par licencié, des U13 au séniors actifs, selon un décompte arrêté au 31 décembre 2020 pour un montant total de CHF 46 775.-. Les tableaux récapitulatifs du décompte seront envoyés aux clubs comme justificatifs. Si les compétitions reprennent et que de nouveaux joueurs sont licenciés, ils seront pris en compte et ajoutés au décompte du club concerné. En automne 2021, un rapport détaillé sera transmis au Fonds du sport vaudois quant à l'utilisation de cette aide. Le solde, soit CHF 15 725.- sera discuté lors de l'assemblée générale du mois de juin prochain.

Philippe Rupp (Fonds du sport vaudois) précise qu'il est possible de garder ce montant une année de plus et de rendre un rapport à l'automne 2022 quant à sa complète utilisation.

René Cudré-Mauroux (Vevey Riviera Basket) revient avec les chiffres au bilan et demande si cette somme a déjà été versée sur le compte de l'AVB ?

Philippe Rupp (Fonds du sport vaudois) répond que oui et que le montant octroyé par le Fonds du sport vaudois à l'AVB a été doublé. 1/3 a été versé par le SEPS (CHF 20 750.-) et 2/3 par le Fonds du sport vaudois (CHF 41 500.-), avant le 31 août 2020.

Charles Teising / Alessandra Gaspari (Terre Sainte Tiger Knights Basketball) demande comment le critère de joueurs licenciés U13 a été choisi pour le remboursement des CHF 25.- par licencié ?

Anne-Catherine répond que lors de l'AGE du 2 juillet 2020 a été voté une augmentation de

CHF 25.- par licencié des U13 aux séniors actifs pour financer le budget de fonctionnement de l'AVB. C'est en rapport avec cette augmentation que la tranche d'âge a été déterminée.

8. Propositions du Comité central AVB

<u>Proposition N°1</u>: Le Comité central propose d'utiliser le montant COVID-19 octroyé par le Conseil d'Etat vaudois et la Fondation du Fonds du sport vaudois en redistribuant aux clubs, un montant de CHF 25.- par licencié, des U13 aux séniors actifs, selon le décompte arrêté au 31 décembre 2020.

La proposition N°1 est acceptée à l'unanimité.

9. SITUATION ACTUELLE DES CLUBS FACE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

Après une introduction exposant la situation actuelle, Michel B. demande aux clubs s'ils se sentent en péril face à la situation sanitaire ? Il précise que les autorités cantonales, en collaboration avec le SEPS, suivent la situation et envisagent éventuellement une nouvelle aide aux associations sportives. A ce propos, un questionnaire est en phase d'élaboration afin de mieux cibler les bénéficiaires de cette nouvelle aide.

Aucun club ne se manifeste.

10. DIVERS

- Michel B. confirme que les championnats sont à l'arrêt et qu'aucune date de reprise n'est avancée à ce jour. Toutefois, le Comité central est attentif à l'évolution de la situation et dans le cas d'un éventuel retour à la compétition, au niveau cantonal, il y aura un délai de 3 à 4 semaines avant de reprendre une quelconque compétition (championnat allégé, tournois, week-end, ou autre). En cas de reprise, le Comité central a également envisagé de prolonger la saison jusqu'à fin juin. Tout cela en étroite collaboration avec Swiss Basketball.
 - Il précise que les entraînements du sport-études et des sélections se déroulent normalement et encourage les clubs à maintenir les entraînements des joueurs de moins de 16 ans, avec le port du masque obligatoire dès 12 ans révolus, tant qu'aucune directive contraire n'est annoncée.
- Catherine Gerber (Lausanne-Ville/Prilly Basket) a soumis 3 questions au Comité central le 8 janvier dernier :
 - 1. Avez-vous pensé aux jeunes arbitres, étudiants ou apprentis, qui n'ont rien touché depuis presque une année et qui, je pense, n'ont pas trouvé d'autres ressources. Serait-il possible que l'AVB leur verse une compensation ? Est-ce que les clubs pourraient me donner leur avis à ce sujet ?

Le Comité central est conscient de ce problème mais il parait difficile d'octroyer un montant pour une prestation non fournie. Par ailleurs, ce ne sera pas équitable

envers les arbitres qui ont d'autres revenus. Le Comité central pense que c'est plutôt au niveau des clubs qu'un geste doit être fait.

Catherine Gerber (Lausanne-Ville/Prilly Basket) est tout à fait d'accord avec ce que Michel B. vient de dire.

2. Est-ce que SWBA fait le même geste que l'AVB (voir votre proposition 2), c'est-à-dire renoncer à la cotisation des clubs et la cotisations entraîneurs ? Y a-t-il une discussion avec SWBA concernant une diminution du prix des licences ou un retour à l'AVB, sous forme de subvention ? Qu'en pensent les clubs ? Et serait-il possible que ces sujets soient traités par l'AVB au nom des clubs ?

Michel B. répond que rien n'est prévu par Swiss Basketball avant le début de l'été afin de pouvoir faire un bilan. Si le Comité central n'a pas de nouvelle de Swiss Basketball, il y a la possibilité de faire une requête officielle par l'intermédiaire des délégués.

Michaël Stalder (Lausanne Ouest Basket) propose que l'on suggère à Swiss Basketball que toutes les licences *joueurs* soient facturées au prix des licences *officiels*.

Luca Gradassi (DEL Basket) ajoute que l'on pourrait demander à Swiss Basketball un remboursement direct ou alors qu'ils investissent cet argent dans un projet utile à tous. Le mieux est d'attendre de voir ce que Swiss Basketball va nous proposer.

Christine Cardis (Espérance Pully Basket) précise qu'il y a deux catégories de joueurs, les moins de 16 ans qui jouent et les autres, qui ne jouent plus du tout. Il serait bien de différencier les deux catégories.

Michel Racloz (Renens Basket) pense qu'il serait plus juste qu'une éventuelle ristourne revienne aux clubs par rapport à leurs joueurs, qui n'ont pas ou peu joué et qui sont en droit de demander un remboursement d'une partie de leur cotisation ou licence.

René Cudré-Mauroux (Vevey Riviera Basket) rejoint ce qui vient d'être dit.

Michel B. prend note et en fera part à Swiss Basketball. En cas de non-entrée en matière de Swiss Basketball, les délégués feront une demande officielle.

Morgane Savouret (Aigle Basket) rejoint les avis précédents et ajoute que le manque à gagner des sponsors qui se désistent est énorme et que cela commence à poser des problèmes.

Raphaël Fuhrer (Blonay Basket) demande comment les frais d'arbitrage, que les clubs paient par acomptes, vont être gérés ?

Anne-Catherine répond que les acomptes 4 et 5 ont déjà été suspendus. Pour ce qui a déjà été payé, nous attendons le mois de mars pour savoir si les matchs reprennent. S'il n'y a pas de reprise, nous ferons un décompte intermédiaire et rembourserons ce qui a été payé en trop. S'il y a reprise, nous attendons le mois de juin pour faire un seul décompte final.

Ferdinand Ndoh (NWO) trouve difficile de devoir estimer les coûts que cela va engendrer aux clubs déjà en automne et aimerait pouvoir faire la situation plus tard dans la saison, voir en 2022.

Michel B. répond qu'en effet, c'est très difficile d'estimer les coûts actuellement, c'est pourquoi le SEPS et le Fonds du sport enverront un questionnaire à toutes les associations sportives vaudoises afin d'essayer de voir plus clair quant à la situation de chacun.

Philippe Rupp (Fonds du sport vaudois) ajoute que la seule constance dans cette

crise est que l'on ne sait pas où l'on va. C'est pourquoi ils contrôlent la situation des différentes associations en assistant aux AG et ils attendent la fin de la saison pour prendre de nouvelles mesures. Il y a également des fonds de soutien au niveau de la Confédération et ils doivent attendre de voir ce que la Confédération prend comme mesures pour savoir s'ils doivent agir en plus ou si ces mesures sont suffisantes. il est important de les tenir informés sur les chiffres concernant les pertes de cotisations, mais aussi les pertes de participants. Il est primordial de communiquer.

3. Que va-t-il se passer au niveau des championnats jeunesse AVB et SWBA? Ne devrions-nous pas tout annuler à ce jour, et selon la situation future, créer un championnat amical allégé « spécial COVID-19 » sur inscription et l'organiser au niveau cantonal ? Merci à tous de me donner votre avis

Michel B. répond que pour ce qui est cantonal, comme discuté plus haut, le Comité central souhaite commencer le plus vite possible et prolonger jusqu'à fin juin, mais tout est en suspens et à ce jour, rien de concret ne peut être proposé. Il en est de même pour Swiss Basketball.

- Charles Teising / Alessandra Gaspari (Terre Sainte Tiger Knights Basketball) demande si les U14 seront mixtes pour la saison prochaine 2021-2022 ?
 Michel B. répond que non.
- Michel Racloz (Renens Basket) fait part de son inquiétude quant aux conditions d'utilisation à accepter lors de son inscription sur *Leverade* et quelles sont les garanties fournies par Swiss Basketball par rapport à la protection des données.

Anne-Catherine confirme qu'effectivement, différents clubs se posent les mêmes questions.

Serge Vittoz (Pully Lausanne Foxes) intervient en qualité de membre du Conseil d'administration de Swiss Basketball et aimerait rassurer les clubs en leur assurant que Swiss Basketball prend très au sérieux la protection des données par le biais de leur avocat, Maître Pierre Bydzovsky, au Comité exécutif de Swiss Basketball, spécialisé dans ce domaine.

S'en suit une vive discussion concernant les inscriptions sur *Leverade*.

Michaël Stalder (Lausanne Ouest Basket) demande si un appel d'offre a été fait au niveau suisse.

Serge Vittoz (Pully Lausanne Foxes – Swiss Basketball) répond qu'à sa connaissance, non. Il ajoute que *Leverade* est une plateforme recommandée par la FIBA et qu'en cas de problèmes de protection des données, c'est Swiss Basketball qui s'expose juridiquement. Ferdinand Ndoh (NWO) propose que les délégués se renseignent auprès de Swiss Basketball pour représenter les clubs qui ont des questions.

Serge Vittoz (Pully Lausanne Foxes – Swiss Basketball) propose d'organiser une séance en visioconférence avec Swiss Basketball (Monsieur Valère Bula) pour toutes les personnes présentes intéressées. Proposition acceptée.

Le Président Michel Berthet clôt l'assemblée à 21h30

Fait le 25 janvier 2021 Christine Ben Salah-Schupbach Secrétaire